Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 26 (1938)

Heft: 530

Buchbesprechung: Publications reçues

Autor: Gueybaud, J. / A.L.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

riens existent, les autorités compétentes marquent leur appréciation. C'est ainsi que le Départe-ment de l'Hygiène de l'Etat américain du Massasuchets déclare qu'il est « à ce point convaincu de l'importance du service social envisagé comme rentrant dans les fonctions des dispensaires an-tivénériens qu'il considérera défavorablement la création de tout nouveau dispensaire ne comportant pas de service de ce genre et qu'il jugera avec méfiance tout dispensaire déjà créé qui con-tinuerait à ignorer le service social». De sem-blables appréciations se retrouvent sous la plume de ministres de l'hygiène, ou d'autres autorités officielles, ainsi que de médecins. Le professeur Ramel, de Lausanne, par exemple, dans son rapport présidentiel présenté à la dernière Assemblée de la Société suisse contre les maladies vénériennes, recommande la création du service social antivénérien, et le Dr. Cornaz, chef du dis-pensaire, estime dans le rapport de la Section vaudoise de cette Société que l'infirmière sociale spécialisée, en recherchant les sources de contagion, et en ramenant au traitement des malades récalcitrants, rend de si grands services qu'elle sest un rouage indispensable de la lutte antivéné-rienne. Depuis 1937, en effet, grâce à l'initiative rienne. Depuis 1937, en effet, grâce à l'initiative privée, le service dermatologique de l'hôpital et le dispensaire de Lausanne possèdent une assistante sociale qui, après des stages dans plusieurs centres antivénériens, a su organiser avec beacoup d'intelligence un service social méthodidique et adapté au mouvement des malades tel qu'il existe dans d'autres pays.

La valeur médicale et sociale du service social antivénérien est donc acquise. Sa contribution à la rééducation des femmes qui se livrent à Ia la reculcation des femines qui se invent à la prostitution est une tentative plus récente, et pour laquelle il faut par conséquent plus de recul si, on veut en apprécier les résultats. Les réponses à l'enquête de la S. d. N. basées sur des expériences, et les conclusions qui en découlent démontrent que les assistantes sociales qui sont chargées de cette téche des unes confesses que sont chargées. de cette têche doivent posséder, non seulement des dons particuliers et, une grande autorité mo-rale, mais aussi une formation toute spéciale.

Il faut encore souligner l'action préventive de ce service social à l'égard des femmes sur le point de tomber dans la prostitution, et particulièrement au moment où elles viennent de contracter leur première infection vénérienne. Les travailleuses sociales sont d'accord sur la valeur de cette assistance morale et sociale pour la jeunesse des deux sexes moralement abandon-née ou vivant dans l'inconduite, et qui forme en général une des catégories les plus in-souciantes des malades fréquentant les consulta-tions antivénériennes: une influence morale, de Paide pour trouver un emploi, une surveillance discrète, l'orientation vers des œuvres pour la jeunesse, suffisent parfois à remettre telle égarde dans le droit chemin, lorsque le séjour dans une maison de rééducation n'est pas nécessaire.

Le traitement des prostituées est un problème difficile, autour duquel prévalent les préjugés de la double morale, et que l'on résout trop facilement et trop logiquement par les anciennes mé-thodes de contrainte et par des mesures d'excep-tion. Ceux qui sont soucieux de sauvegarder le tion. Ceux qui sont soucieux de sauvegarder le respect de la dignité de la femme, et de relever le niveau de la moralité voient dans ces mesures d'exception l'un des plus grands obstacles à cet effort; ils estiment que, seules, des dispositions basées sur des principes de justice et d'humanité auront gain de cause. Au lieu de poursuivre la prostituée malade, de lui faire subir le traitement comme une punition, on saisit, selon ces

nouvelles méthodes, l'occasion de ce traitement pour gagner sa confiance, pour l'assister en tenant compte de ses déficiences, de sa détresse, et aussi des ressources de la personnalité humaine. Ce sont ces principes, de même que la notion de la responsabilité individuelle et sociale, que l'on peut que souhaiter voir se répandre de le des publications comme celle public, et des publications comme cons SS. d. N. y contribueront certainement pour beau-

Dr. M. Schaetzel.



Publications reques

INSTITUT DE DROIT COMPARÈ DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS: La condition de la femme dans la Société contemporaine. Etat actuel des législations à ce sujet, publié sous la direction de M. Marc Ancel, Secrétaire général de l'Institut de Droit comparé. Un volume de 718 pages. Librairie du Recueil Sirey, 22, rue Soufflot. Paris.

Il y a plusieurs semaines — car c'était bien avant les vacances d'été... que la Rédaction du Mouvement me remit cet énorme volume en me demandant un compte-rendu pour notre journal. Ce comte-rendu, j'ai voulu le faire tel qu'on me le demandait, cette publication importante, j'ai voulu en dire ici tout le bien que j'en pensais - et rédiger l'article qui s'esquissait dans ma tête. Si bien qu'aujourd'hui, pressée par les dates inexorables qui me sont imposées, charitablement aver-tie que la place m'est maintenant étroitement me-surée faute d'avoir su profiter en temps utile de celle qui m'était réservée, je suis obligée de me à une brève notice bibliotgraphique au

borner à une brève notice bibliotgraphique au lieu de Panalyse suivie de comparaisons à la-quelle j'avais songé en premier lieu. Peut-être d'ailleurs, n'est-ce point un mal, puisqu'ainsi ce sont les lecteurs et les lectrices de ce gros bouquin qui se livreront à eux-mêmes à ces comparaisons toujours instructives de la condition de la femme entre un pays et un autre, Car ce ne sont pas moins de soixante-cinq pays différents, dont les législations ont été analysées différents, dont les législations ont été analysées et résumées ici suivant un plan uniforme: Les droits politiques des femmes. L'activité professionnelle. Jouissance et exercice des droits civils. Condition de la femme dans la famille. Droit péaul (notions sommaires). Travail énorme de bénédictin — et de bénédictine, car c'est avec plaisir que nous saluons de nombreux noms fémilies requis les estlébeurseures un l'aprilité de nins parmi les collaborateurs que l'Institut de Droit comparé s'est adjoints pour mener à bien cette tâche écrasante, tels ceux de Clara Campoaomr (Espagne), Suzanne Grinberg, l'avocate parisienne bien connue, Marcelle Jokl, secrétaire la Cour Internationale de La Have, etc.

Pour mesurer toute la valeur documentaire de pareil exposé, et toute la clarté de sa présentaparent expose, et tolue la charte de sa presenta-tion, rien ne vaut d'après mon expérience la lec-ture du chapitre concernant notre pays, car sur ce terrain restreint, nous sommes à même de vérifier toute l'exactitude des affirmations apportées. Et mieux encore qu'un autre, la Suisse peut servir de critère à cet égard, avec la complication de son double système de législation fédérale et cantonale et ses diversités innombrables dont il est parfois bien difficile à un étranger de saisir le détail. Or, Mme Renée Nillus, Dr. en droit, et attachée à l'Institut, s'est fort bien tirée de cette tâche, utilisant une abondante documentation partiellement bien connue de nous, et donnant une idée fort claire de notre condition légale actuelle à nous, femmes suisses. Une seule critique, mais importante: pourquoi, alors que dans la préface de ce volume il est dit que «l'Institut de Droit comparé s'est proposé de mettre à la disposi-tion de ceux que la matière intéresse un ins-trument de travail loyal... laissant de côté toute discussion de principe, toute polémique de doc-trine... » pourquoi alors le chapitre consacré à notre pays se termine-t-il par des considérations antisuffragistes, dûes croyons-nous, à M. Mau-rice Batelli, Dr. en droit (Genève), qui, ayant fourni toute la documentation sur la situation des femmes suisses en droit public, y a ajouté l'expression d'une opinion qu'il est en droit de professer, mais qui ne cadre pas avec l'objecti-vité que l'on doit attendre de pareille publication? Nous tenons à poser cette question à qui de droit.

Au moment où le Comité d'experts de la S. d. N. met en train sur le statut légal et politique de la femme l'immense enquête dont nous avons souvent entretenu nos lecteurs, cette publicatioon constitue une première base de renseignements exacts et détaillés, présentés avec la plus grande clarté, indispensable à tous ceux et à toutes celles qui, dans quelque pays que ce soit, défen-dent notre cause. C'est dire que sa place est toute marquée dans de nombreuses bibliothèques. J. GUEYBAUD.

Louis Jacot, Dr. jur.: Rajeunissons la Constitution fédérale. Projet de revision totale.

M. L. Jacot nous offre un intéressant aperçu d'adaptation de la Constitution suisse aux besoins de l'heure actuelle, tout en respectant les prin-cipes acquis qui font la force et l'unité de notre pays. Mise en action du pouvoir central là où les circonstances modernes l'exigent, autonomie cantonale avant tout dans les questions culturelles, élévation considérable du nombre de signatures pour l'initiative et le referendum, et surtout attribution à la femme majeure du titre de « citoven » ayant droit de vote et d'éligibilité à toute fonc-

En démocrate convaincu, M. Jacot appuie le principe de la liberté et de l'initiative individelle. L'Etat, d'autre part, devrait veiller comme une mère aux besoins de tous, et tendre à accroître Ie bien-être de la population. Il garantira à toute personne sa liberté, sa tranquilité, son droit de vivre, son droit au travail!

Si certaines idées nous paraissent utopistes à Pexécution, la projet dans son ensemble respire un respect profond de la personnalité humaine et nous sommes heureuses de le recommander à la méditation de tous.

Suz. Grinberg et Odette Simon, avocats à la Cour de Paris: *Les droits nouveaux de la femme mariée. Librairie du Recueil Sirey, Paris 1938.

Sous ce titre, cette brochure due à la plume de deux avocates féministes bien connues nous initie l'importante réforme que la loi du 18 fé-rier 1938 a apportée à l'épouse française. Marquant l'aboutissement de longs efforts des féministes, cette loi n'apporte toutefois qu'une aboli-tion partielle des restrictions de l'ancien Code.

Les Egyptiennes vont-elles voter?

C'est la question que pose, dans le dernier numéro de l'Egyptienne, notre confrère Mee Ceza Nabaraoui. En effet, un député du «Wafd» (parti actuellement d'opposition) vient de proposer à la Chambre une modifica-tion à la loi électorale de 1935, qui stipulait que seuls les électeurs masculins ont le droit de vote. de vote.

de vote.

Cette proposition a éclaté comme une bombe, d'autant plus, et ainsi que le remarque M^{me} Nabaraoui, que lorsque le Wafd était au pouvoir, il n'a jamais accordé la moindre sympathie à la revendication suffragiste, formulée depuis 1923 pourtant par l'Union Féministe Egyptienne; et il est curieux de le voir se faire tout à coup l'avocat des droits de la femme contre un gouvernement conservateur... Mais les féministes égyptiennes ne peuvent que se réiouir de cette conversion tar-

la temme control de la cette conversion tar-teur... Mais les féministes égyptiennes ne peu-vent que se réjouir de cette conversion tar-dive, et dont nous les félicitons. Car au train dont vont les choses dans les pays musulmans évolués, et dans nos vieil-les républiques occidentales, il est fort possi-ble que, comme se le demandait déjà Maria Vérone, les femmes d'Egypte votent avant les femmes françaises, et — cela alors en les femmes françaises, et — cela alors en tout cas, et cela devrait faire réfléchir plus d'un — avant les femmes suisses!



Cliché Mounes

M^{IIe} Naïma AYOUBI la première avocate egyptienne, qui vient de rentrer dans son pays après un stage à l'Ecole Sociale de Bruxelles.

tes, mais, l'action à mesure qu'elle se corse, quitte la réalité, s'engage dans une sorte de romantisme à rebours, et s'alourdit de traits trop appuyés. La volonté délibérée de peindre les hommes sans faire aucune concession à ce qu'il est convenu d'appeler les illusions, dégénère en un style caricatural trop facile. Ici, apparaissent la jeunesse et l'inexpérience de l'auteur. Il y a dans le portrait de Golder des traits admirables, mais ces traits sont groupés en vertu d'une connaissance psychologique inen vertu d'une connaissance psychologique in-suffisante et d'une perception du monde trop incomplète.

incomplète.

Est-ce vraiment là un signe d'inexpérience et de jeunesse? Il se peut, et l'on doit espérer qu'en possession d'un métier aussi sûr que le sien, Mone Némirovsky soura élargir, rajuster, humaniser sa vision d'u monde. En attendant, Jes mèmes caractéristiques se retrouvent à travers une production littéraire cependant assez variée: L'affaire Courilof, l'es Films parlés, 2 le Pion sur l'Echiquier, 3 le Vin de Solitude, 4 Jésabel, 3 la Proie, 6 donnent tour à tour les portraits d'une ieune terroriste rasse, d'un employé Jesabet," la Prote, aomient tour a tour les por-traits d'une jeune terroriste rasse, d'un employé de bureau français, d'une jeune l'îlle abandon-née à elle-même par des parents corrompus, d'un ambitieux décidé à percer dans le monde de la politique et des affaires, de plusieurs fem-mes du monde ou du théâtre. Partout on est frappé par la justesse de certaines don-nées et par la grisaille concertée de l'ensemble qui se déploie sans relief, sans véritable at-mosphère, sans ombres ni suffisante lumière.

Grasset, 61, rue des Saints Pères, Paris.
Gallemard. Paris, 43, rue de Beaune.
Libé Alben Michel, 22, rue Huyghens, Paris.

Voici tout d'abord Maxime Legrand: c'est un jeune terroriste russe déguisé en médecin un jeune lerroriste russe déguisé en médecin suisse, que l'organisation révolutionnaire réusti à faire attacher à la personne du ministre Courilof. Legrand a reçu mission d'assassiner le ministre. Toutefois, il ne s'agit pas d'un simple assassinat, mais d'une tentative d'intimidation qui doit faire réfléchir. Pour que le meurtre produise l'effet voulu, il ne faut pas qu'on puisse le passer sous silence. Il doit être commis en public, un jour de cérémonie, en présence des ambassadeurs étrangers, des journalistes et des photographes. C'est une ceuvre de longue haleine qui est demandée au docteur Legrand. Il doit vivre au côté de Courilof, gagner sa confiance, afin de se trouver présent à l'heure propice. En attendant, la place n'est pas une sinécure, Courilof étant affligé d'un cancer du foie qui, faute de soins éclarés, pourrait soustraire la Courilof étant affligé d'un cancer du foie qui, faute de soins éclairés, pourrait soustraire la victime à ses justicier. Mais le praticien 'est à la hauteur de sa tâche. Il réussit à conserver soin malade. Si les choses se gâtent, c'est que Legrand ne peut s'empêcher d'éprouver pour le ministre une sorte de sympathie. Au jour fxé pour l'attentat, l'agent terroristé subit avec une carieuse passivité les impalsions contraires qui lui viennent de sa mission et de son amitié et qui, se neutralisant, le réduisent à l'hésitation. Mais une farouche camarade le surveille de près. Elle s'empare de la bombe qu'il ne se décide pas à lancer, et la jettle sur le cortège des dignitaires. Legrand laisse croire qu'il est l'auteur du crime, afin laisse croire qu'il est l'auteur du crime, afin d'échapper au mépris de ses camarades et aux représailles de ses chefs. Condamné à mort,

puis gracié par le tsar, il devient agent de la Tchéka. Enfin, dégoûté du parti, il finit ses jours bourgeoisement à Nice, dans une villa qu'il s'est appropriée en volant les papiers d'un camarade de prison...

Les renseignements assez curieux que nous donne Mime Némirowsky sur l'existence des agents terroristes ne suffisent pas à soutenir notre intérêt à travers les péripéties d'une avanture dont on a peine à comprendre les mobiles — film sans profondeur où gesticulent des créatures sans caractères, où, dans une région limitée, étrangère à la distinction du bien et du mal, sommeillent des âmes dénuées de force et des corps privés d'énergie.

Le roman suivant de Mime Némirovsky, Le Pion sur l'Echiquier nous présente le sort mélancolique d'un employé de bureau subordonné à un patron qui fut, avant la guerre, l'humble salarié de son père. Décu par la fortune, ne pouvant accepter d'occaper une place qu'il n'ap pas le cran de quitter, il est aussi faible en amour que mou devant son travail. Tiraillé entre deux femmes qu'il n'aime plus, tantôt il se laisse aller aux souvenirs de son premier amour pour sa cousine Muriel, tantôt il se reprend à subir l'ascendant de son épouse, l'énergique Geneviève. Toute son histoire est celle d'un vaincu. De fugitives sensations, la satisfaction toujours décevante d'un désir, réussissent parfois, pour un instant, à éveiller en lui une brève joie. Son ultimes plaisir est de prendre un taxi: un instant, à éveiller en lui une brève joie. Son ultimes plaisir est de prendre un taxi:

...Aussitôt il oublia les femmes. Le taxi courait rapidement le long des quais déserts. Christophe penchait son visage à la portière, regardait trem-

bler et s'évanouir le reflet des lampes dans l'eau. Vie inutile, vie plus vaine que celle d'un chien... Et des milliers d'êtres vivaient comme cela?... Entourés de millions qui aspiraient à cette vie, comme à l'unique bonheur accordé à l'homme?... Il rit. il songea proposition de la comme de l'entre l'est est l'est est l'est l'e

— Cela donne une fière idée de l'homme... Qui a dit cela?...

Il fit un effort stupide, démesuré pour s'en souvenir, n'y arriva pas. Il fit un signe de la main, dit au chuffeur d'un ton lassé:

— Plus vite... voulez-vous?... Allez plus vite...

La Seine était ce qu'il y a de plus beau au monde... D'étranges lumières, des tas de charbons écroulés, des pans d'ombre épaisse, la gueule ouverte d'un petit bistrot rouge, d'où s'échappait une chanson violente... Le matin venait. Un vent plus frais mettait dans l'air une saveur et une pureté nouvelles.

Ce plaisir de la vitesse défiant l'horreur de la vie sera, en effet, le dernier de Chris-tophe. Il meurt peu après, une légère bles-sure qu'il s'est faite en jouant au suicide, s'étant envenimée.

(A suivre).

Marianne Gagnebin.

Lorsqu'une femme a appris à lire, le pro-blème du féminisme est entré dans le monde. Marie d'Ebner-Eschenbach.

Mouvement Féministe

Librairie Payot, rue du Marché, Genève A l'Union des Femmes, r. Et. - Dumont, 22 A l'Administration, 7, rte de Chêne.

Petit Courrier de nos Lectrices

Sylvie (Genève) à Recluse (No 528). - Tout Sylvie (ueneve) à recluse (N° 32). — Pout à fait d'accord avec voire message. Le premier devoir patriotique est de «faire marcher» le commerce de son pays et d'abord de sa ville. Surtout en cette époque troublée où le rétablissement de l'équilibre économique mondial dépend de celui de chaque nation. Renonogns donc à faire des la company de l'étre par la company de venir des produits de l'étranger si nous pouvons venir des produits de l'êtranger si nous pouvous les trouver «chez nous ». Il est également inad-missible que de « bonnes Genevoises » s'approvi-sionnent de toilettes à Paris... comme c'est fré-quemment le cas... Il faudrait, aussi, lutter contre l'exode du dimanche qui entraîne nombre d'auto-mobilistes en Savoie et, de ce fait, provoque une énorme perte pour l'industrie hôtelière nationale. Pourquoi ne pas organiser les mêmes randonnées sur territoire suisse? Parce que cela coûrait plus cher répondra-t-on. Tant pis si c'est pour le bien de notre pays. Consentons quelques sacrifices. Un repas un peu moins bons, des « sorties » moins fréquentes, et les choses s'arrangeraient. En raison de l'influence qu'elle exerce directement, ou par diplomatie, sur son mari et ses enfants, la femme peut beaucoup pour améliorer la situation économique actuelle.

(Genève) (No 527 et 528). — C'est avec inquiétude que j'ai lu dans les numéros précédents de ce journal, vos lettres blâmant si sévèrement celle qui ne font pas leurs achats non seulement dans le pays, mais dans la ville même où elles habite pays, mais aans la vuie meme ou eues nour-taite n'est qu'une tent, car cette règle préquemment prônée comme fait avec le blé d'Amérique ou de Hongrie, les demi-démocratie? Que chevoraite n'est qu'une tent, car cette règle préquemment prônée comme fait avec le blé d'Amérique ou de Hongrie, les demi-démocratie? Que chev nous ne vont aux de bonne morale patriotique est au contraire une fruits de France, etc., etc., joints au lait et au urnes que les hommes, jeunes et vieux, civils et hérésie économique et il est grand temps que chocolat de Suisse, et de là tout naturellement militaires? Je suis humiliée à la pensée que ce l'attention des femmes, les achéteuses par ex-découlait l'enseignement de la bonne dost femmes, les achéteuses par ex-découlait l'enseignement de la bonne dost femmes, les achéteuses par ex-découlait l'enseignement de la bonne dost filmbre va proclamer à l'étranger notre infériorité cellence, soit attirée sur le danger de pareille coopération et par conséquent de la paix. Alors que civique.

Sa clef 'de voûte en est l'art. 215: La femme

mariée a le plein exercice de sa capacité civile. Désormais, la femme n'abdique donc plus ses

droits personnels en se mariant: elle ne doit plus obéissance à son mari, elle peut faire un con-trat, intenter un procès, se faire délivrer un passe-

D'autre part, le mari maintient sa fonction de

« chef de famille ». Il fixe la résidence, conserve ses anciens droits sur les enfants, et peut s'oppo-

ser à ce que sa femme fasse du commerce ou exerce une profession. Dans certains cas, elle au droit de recours. Rien de changé non plus aux droits de la femme de disposer de ses biens, la

réforme n'ayant pas touché au régime matrimo-

Cette nouvelle loi place la femme française

cette nouveile foi piace la temme française mariée à peu près dans les mêmes conditions que chez nous. Il reste aux féministes à surveiller son application équitable. Puis, après affranchissement de la femme en tant que personne, une seconde étape devra réaliser la libération des biens de la femme mariée.

Ce nouvel état des choses nous est présenté par les auteurs de façon claire et captivante, et la lecture de cette brochure peut en être recommandée

même aux personnes qui ne sont pas juristes.

port, etc.

de la femme mariée.

attitude. En effet, celle-ci nous conduit simple- ce que vous demandez, vous, va à l'envers de tout ment à l'autarcie si vantée des Etats totalitaires, ce mouvement. Est-ce vraiment là ce que vous qui cherchent à tout produire eux-mêmes, alors voulez? qu'un petit pays comme le nôtre, incapable de fournir à ses habitants tout ce dont ils ont besoin pour vivre, doit, de force majeure faire à l'épour wive, duit, de forte majeure pape à te-tranger des achats que compensent des ventes. Or si nos acheteurs de lait condensé, de choco-lat, de machines, de tissus, etc. préconisaient par delà nos frontières la même atitude que celle que vous nous prônez, avec quoi alors, je vous en prie, achèterions-nous le blé, le charbon, le ter etc. ui sont des produits en fer, etc. qui sont des produits de première nêcessité pour vivre?...

Ie trouve également fort dangereuses l'argumen

tation de Vox Populi contre la viande de boucherie de Schaffhouse: où irait avec ce système l'esprit confédéral? et le Mouvement devrait-il alors, pour suivre votre doctrine, refuser de faire con-naître à ses lectrices les produits de beauté de nuite à ses territes es produits de beaute de Vevey et la charcuterie d'Ecublens, sous prétexte que lui-même est imprimé à Genève? L'on voit ainsi comment cette théorie conduit tout simplement à l'absurde, pardonnez-moi le terme!

I. F. à Recluse (No 527). - Votre argumentation m'a beaucoup frappée, par la façon dont elle contredit toute la tendance actuelle à montrer les relations étroites de tous les peuples entre Une économiste à Recluse et à Vox Populi eux, qu'il le veuillent ou non. Il n'y a pas long-Genève) (Nº 527 et 528). — C'est avec inquiétude temps que j'avais entre les mains un manuel scolaire extrêmement bien fait, donnant, comme exemple d'éducation pour la paix de jeunes en-fants, une leçon de choses pratiques autour de la table familiale: le café venant du Brésil, le pain

Mlle A. de Blonay

(Foyer du Théâtre, Lausanne)

Les sculptrices ne sont pas nombreuses, en Suisse. Je pense qu'on peut les compter sur les doigts d'une main. C'est que cet art est plus

qu'un autre encombrant, que sa production est qu'un autre encombrant, que sa production est plus que toute autre difficile à placer. Les com-mandes officielles sont rares et les construc-teurs privés n'ont guère le moyen d'orner leurs maisons d'œuvres d'art en pierre ou en marbre.

Et puis, les artistes femmes, p'us que leurs cama rades masculins, ont de la peine à se faire con-

naître, à obtenir des commandes officielles, et leurs camarades masculins ne pratiquent guère la solidarité professionnelle; bien au contraire,

ils font tout ce qu'ils peuvent pour nuire à la

concurrente féminine. Alice Bailly en pouvait ra-conter long sur ce chapitre. M^{he} Marguerite-Anne de Blonay, une Lausannoise qui a travaillé

à Paris et qui est fixée à Marakesch, où elle obtient des succès flatteurs, qui expose jusqu'à la fin de septembre au foyer du Théâtre à Lau-

sanne et exposera prochainement à Genève, a fait aussi cette dure expérience. Sans se laisser rebuter d'ailleurs, car l'artiste va de l'avant et dit ce

qu'elle a à dire. Et M¹le de Blonay a quelque chose à dire. Sa soulpture est ferme, solide, virile, bien équilibrée.

Le piège était grand de tomber dans le pittores-

que facile avec des œuvres inspirées par les ty-pes marocains. Il n'y a rien de facile dans ses

terres cuites de femmes jeunes et vieilles, dans

ses bustes, dans ses types marocains, dans son charmetur de serpent ou sa tête de dromadaire. L'art marocain est proche parent de l'art égyp-tien ou byzantin, mais M^{le} de Blonay ne copie pas platement l'art égyptien ou byzantin; elle s'en inspire dans sa stylisation, dans sa simpli-

fication des lignes et des formes et modèle ainsi

de belles choses; preuve en est ses statues de jeunes filles pleines de noblesse et d'harmonie.

Blonay dans nos musées suisses; nous ne pou-vons vraiment pas nous rendre jusqu'à Mara-

kesch lorsque l'envie nous prend d'admirer ses

S. B.

Nous voudrions voir des œuvres de Mie de

Une suggestion de Sylvie à toutes. lectrice demandait dans un précédent courrier comment agir pour procurer de nouvelles abonnées au journal, ainsi que pour répandre l'idée féministe dans les rangs des jeunes. Voici le noyen—expérimenté—que je propose: Que les lectrices du Mouvement qui ont les moyens de faire les frais d'un second abonnement, offrent celui-ci à une jeune amie. De préférence pas pour ses étrennes! Que ce soit une attention gentille. Touchée de cette preuve d'intérêt — peut-être flattée! — la jeune fille lira volontiers le journal. Elle sera étonnée de le trouver moins «en-nuyeux» qu'elle ne l'imaginait et même at-trayant... elle ne pourra plus se passer de cette lecture qui lui ouvre de nouveaux et vastes horizons... Que chacune donne son idée pour la propagande du Mouvement.

Liseite (Neuchâtel) entend souvent dire qu'aver la suppression des grands magasins (Uniprix, etc., les petits commerçants auraient moins de difficultés par les temps actuels. D'un autre côté, elle vient de lire que ce serait juste l'effet d'un emplâtre sur une jambe de bois! Qu'en pensez-vous Mesdames? Merci d'avance pour les réponses.

Philatéliste féministe à A. G. - Que pensez-Philateliste féministe à A. G. — Que pensez-vous de notre nouveau timbre de dix francs? Non pas au point de vue de la gravure, mais de l'image? Quelle nécessité de proclamer à l'uni-vers tout entier que notre démocratie n'est qu'une dans démocratie? Ou charge des proclames des processes de la constitue de la consti pour la publicité dans le MOUVEMENT, s'adresser à Mme Lépine, 2, avenue Soret, Genève.

Faites-vous un devoir d'acheter l' -Hlmanach Protestant

et Annuaire des Eglises romandes **EDITION 1939**

Nombreux articles des meilleurs écrivains romands avec de nom-breuses illustrations. Prix: 1 fr.

S'adresser à l'ADMINISTRATION DE L'ALMANACH PROTESTANT, 7, rue de Genève, Lausanne.

INSTITUT JAQUES - DALCROZE RYTHMIQUE-/OLFÈGE

Q a) Cours pour enfants de 7 à 14 ans.

b) Jardin d'enfants. (4 à 6 ans).

 c) Cours pour adultes : cours du soir à prix réduits. d) Cours pour professionnels (certificat et diplôme).

Ouverture des cours : 15 septembre

Pour renseignements et inscriptions, s'adresser au Secrétariat, 44, Terrassière Téléph. 5 49 80

Notre Marque

était déjà du temps de votre grand'mère la garantie de bonne qualité. Aujour-d'hui elle est encore le guide le plus sûr de toute personne qui redoute une expé-rience souvent décevante.

Donnez donc la préférence aux produits capillaires et de beauté, ainsi qu'aux traitements de l'

INSTITUT PASCHE-VEVEY TÉLÉPHONE 51347

s échantillons Cold cream, crême jour, crême citron, contre 40 cts. timbres-poste.

en uniores-poste.

L'INSTITUT PASCHE forme en tout temps des léves. Demandez nos nouvelles conditions. Nous cherchons voyageuses à la commission présentant bien, et ayant déjà visité clientèle particulière.



ECOLE D'ETUDES SOCIALES, GENEVE

Subventionnée par la Confédération Semestre d'hiver: 26 octobre 1938 - 22 mars 1939

Semestre d'hiver: 26 actobre 1938 - 22 mars 1939
Calture témnine gárácia d'austisantes occiales (protection de l'enfance, etc.) de directrices d'étailissements hospitaliers, de secrétaires d'institutions sociales, de bibliothécaires.
Ecole, de Laborantines, Coura pour Infimières-visiteases.
Des auditeurs sont admis à tous les cours.
Pension et Cours ménagers, cui inie, coupe, etc. Formaves d'austisantes de maison au Foyer de l'Ecole (Villa avec jardin).
Programme (50 ets) et ronseignements, route de Malagnou, 3.



La Maison de la Laine et de tous les tricotages

TRICOTEUSE DE LA MADELEINE

1, rue du Vieux-Collège- Genève (côté Poste)

Explications gratuites de Mme V. Renaud

AUX GOURMETS

nateurs de Charcuterie vaudois

AUG. MASSON - Ecublens s. Lausanne - TÉL. 3 91 22 envoie sur commande et contre remboursement: Saucissons - Lard fumé (gras et maigre) - Côtelettes et jambon fumés - Saucisses aux choux (dès octobre) Saucisse à rôtir (le mercredi et vendredi) - Saindoux

Impr. anc. P. RICHTER, rue Alf.-Vincent, 10

A travers les Sociétés

Union des Travailleurs sociaux de Genève

 M^{16} J. M. de Morsier, Union internationale de Secours aux Enfants, 15 rue Lévrier (fd. 2 90 03) recevrait avec une vive reconnaissance des vétements, du linge et des chaussures pour des enfants de tout âge.

L'Association Genevoise des Volontaires du Service Social...

a repris son activité, mais elle n'est plus au Bourg-de-Four. C'est maintenant au premier étage de l'Ancienne Ecole de la Madeléine (même bâtiment que la Bibliothèque moderne) que le Secrétaire du Service Social Volontaire recoit tous les de 16 à 18 heures, jeudi excepté. Téléphone

Union chrétienne de jeunes filles.

Le Comité Nation Suisse des Unions Chrétienne de Jeunes Filles organise pour la qua-trième fois un cours de formation qui aura lieu à Macolin, sur Bienne, du 8 au 10 octobre 1938. Ce cours destiné aux membres responsables, présidentes et futures présidentes des U. C. I. F. sera largement ouvert aux monitrices, femmes de pasteur, aides de paroisse et assistantes sociales ainsi qu'à toute jeune fille désirant se préparer en vue d'un eaction chrétienne. L'étude biblique étant à la base du travail unio-

niste, quatre études: Les étapes de la révélation niste, quatre ettudes: Les etapes de la revetation de Dieu à travers quelques grandes personnalités de la Bible, seront présidée en français par M. le pasteur Étienne, de Porentruy, en allemand, par Mie M. Kappeler, pasteur. Des études sur des questions concernant la vie des groupements de jeunesse et une soirée récréative sont prévues. Pour tout renseignement, s'adresser à U. en vue d'une action chrétienne.

Carnet de la Quinzaine

Lundi 26 septembre:

unui zo septembre:
GENEVE: Centre de Liaison des Sociétés fé-minines de Genève, 22, rue Etienne-Dumont, 17 h. 30: Assemblée sur convocation: Pré-paration de la Journée de la Femme pour la Paix de 1938.

Lundi 3 octobre:

GENÈVE: Association pour le Suffrage fémi-nin, 22 rue Et.-Dumont, 20 h. 30: Assem-blée générale anmuelle. Ordre du jour: 1. Rapport du Comité; 2. Rapport financier; 3. Rapport du Comité de l'Initiative; 4. Di-vers et propositions individuelles; 5. Un voyage fémiliste en Ecosse, causerie par Mie Gourd. — Thé après la séance: 50 ct.

Les Expositions

Mme Marguerite Frey-Surbeck (Athénée, Genève)

Nous regrettons que ces lignes ne doivent pa-raître, sans doute, qu'après la clôture de l'expo-sition (22 septembre) où Mme Frey, artiste ber-noise, dans ses huiles et quelques aqu'arelles, montre à la fois sa curiosité des figures et son goût pour les fleurs et le paysage: fleurs langoût pour les fleurs et le paysage: Heurs lan-cées, très décoratives, paysages de genres va-riés; c'est la Calabre ou la Hollande ou l'âpreté de la haute montagne (Refuge du Faulhorn). Beaucoup de grâce dans les impressions de prin-temps, si frais et doux à la fois, dans le Paysage bleu, dans la Clairière, et voici encore L'été aux verts savoureux, au-dessus du lac de Brienz,

aux verts savoureux, ai-dessus du lac de brien, où Mme Frey passe généralement la belle saison. Ces notations de pays très différents, le peintre les fait sentir, de manière qu'on s'y croît trans-porté. Ce sont d'une manière générale, les toiles et les aquarelles que nous préférons chez elle; ce sont aussi les plus nombreuses de cette intéressante exposition.

Pour les réfugiés

Notre article du 10 septembre, sur ce doulou-reux sujet nous a valu de nombreux messages de remerciements, et les dons suivants, dont nous accusons réception avec gratitude en les trans-mettant aux Comité intéressés.

F. B. (Echaudens) Fr. 5.— Mlle A. B. (Genève) . . . » 8.—

Total: F,r. 13.-Notre souscription reste ouverte.

Une erreur typographique, dont nous nous ex-cusons, a jait confondre dans notre précédent nu-méro les adresses téléphoniques de deux de nos annonciers. Nos lecteurs voudront bien rectifier cette erreur en notant que le Nº de Plustitut Pache, à Vevey est 51.347 et celui de la Maison Masson, à Ecublens 39,122.





de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex 5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1er Téléphone: 43.285 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus FORMALITÉS GRATUITES